

Présentation et descriptif des stages de pêche

La Fédération de pêche de la Haute-Vienne organise pendant les vacances de Pâques et d'été plusieurs stages pour les jeunes âgés de 8 à 16 ans :

- 1 stage « pêche de la truite en rivière » (Toc et Lancer en fonction des conditions).
- 4 stages « pêche au coup/carpe » (Canne au coup, Anglaise, Feeder).
- 4 stages « pêche des carnassiers aux leurres » (Casting et Spinning, Leurres souples et Leurres durs).

Attention !!! Le nombre de places pour chaque stage est limité et chaque participant ne peut pas s'inscrire à plus de deux stages pendant l'été.

La formation comprend :

- des cours théoriques (découverte du milieu aquatique, des poissons, réglementation, environnement ...).
- des cours pratiques (connaissance du matériel, nœuds de pêche, montages...).
- des séances de pêche (technique de lancer, de pêche, choix du poste, connaissances des leurres, esches et amorçage...).

La durée de chaque stage est de 4 jours consécutifs sans hébergement (du mardi au vendredi) de 9h30 à 17h00.

Attention, la semaine du 14 Juillet le stage Coup/Carpe aura lieu du lundi au jeudi (vendredi étant férié)

Le droit d'inscription est de **40 euros** (à l'ordre de la Fédération de pêche de la Haute-Vienne), tout est fourni (matériel, amorce, esches, leurres...) **sauf la carte de pêche (obligatoire)**.

Conditions d'accès :

- **Savoir impérativement nager (à remplir sur la fiche de renseignements).**
- **Etre âgé de 8 à 16 ans.**
- **Avoir la carte de pêche de l'année en cours.**
- **Présenter une attestation de responsabilité civile (assurance pour les activités extra-scolaires).**
- **Fournir un certificat médical (datant de moins de trois mois en fonction de la période de stage) d'aptitude à la vie en collectivité et à la pratique d'activités physiques et sportives (pêche).**
- **Accepter de signer une décharge permettant à la Fédération de pêche d'utiliser les photos et vidéos prises lors des stages, pour illustrer ses activités dans différents supports de communication (un exemplaire pour vous et un pour la Fédération).**
- **Communiquer un numéro de téléphone en cas d'urgence.**
- **Signaler toutes formes d'allergies (piqûres d'insectes, médicaments, aliments...).**

Restauration :

- Prévoir un pique-nique et de l'eau pour le repas du midi, ainsi que le goûter.

L'encadrement :

L'encadrement est assuré par des salariés diplômés de la Fédération de pêche, assistés si besoin par des membres bénévoles d'associations agréées de pêche.

IMPORTANT :

- Prévoir des affaires de rechange ainsi qu'une tenue adaptée à l'activité et aux conditions météorologiques (pluie, froid...), un chapeau ou une casquette, des bottes, des lunettes de soleil, de la crème solaire, et de l'eau.

Attention !!! Les lunettes de soleil sont conseillées lors de chaque stage.

Le lieu de rendez-vous pour chaque stage est fixé au siège de la Fédération de pêche de la Haute-Vienne situé à proximité des équipements municipaux de Saint-Lazare (piscine, golf et terrains de foot...), au 31 rue Jules Noël à Limoges.

Important : l'inscription à un stage n'est effective que si votre dossier est complet.

Merci de votre compréhension.

Différents stages sont proposés pour les vacances de Pâques et d'été 2017 pour les jeunes âgés de 8 à 16 ans :

Vacances de Pâques :

1 - Pêche de la truite en rivière : (S'adresse aux jeunes ayant déjà une expérience de la pêche)

- Du mardi 18 avril au vendredi 21 avril 2017, de 9h30 à 17h00. Rendez-vous chaque jour à la Fédération de pêche de la Haute-Vienne.

2 – Pêche au coup/carpe : (S'adresse aux pêcheurs débutants comme à ceux ayant déjà une expérience de la pêche)

- Du mardi 25 avril au vendredi 28 avril 2017, de 9h30 à 17h00. Rendez-vous chaque jour à la Fédération de pêche de la Haute-Vienne.

Vacances d'été : (Inscription limitée à 2 stages maximum)

3 - Pêche au coup/carpe : (S'adresse aux pêcheurs débutants comme à ceux ayant déjà une expérience de la pêche)

- Du lundi 10 juillet au jeudi 13 Juillet 2017, de 9h30 à 17h00. Rendez-vous chaque jour à la Fédération de pêche de la Haute-Vienne.

4 - Pêche des carnassiers aux leurres : (S'adresse aux jeunes ayant déjà une expérience de la pêche)

- Du mardi 18 juillet au vendredi 21 juillet 2017, de 9h30 à 17h00. Rendez-vous chaque jour à la Fédération de pêche de la Haute-Vienne.

5 – Pêche au coup/carpe : (S'adresse aux pêcheurs débutants comme à ceux ayant déjà une expérience de la pêche)

- Du mardi 25 juillet au vendredi 28 juillet 2017, de 9h30 à 17h00. Rendez-vous chaque jour à la Fédération de pêche de la Haute-Vienne.

6 - Pêche des carnassiers aux leurres : (S'adresse aux jeunes ayant déjà une expérience de la pêche)

- Du mardi 01 août au vendredi 04 Août 2017, de 9h30 à 17h00. Rendez-vous chaque jour à la Fédération de pêche de la Haute-Vienne.

7 - Pêche au coup/carpe : (S'adresse aux pêcheurs débutants comme à ceux ayant déjà une expérience de la pêche)

- Du mardi 08 août au vendredi 11 août 2017, de 9h30 à 17h00. Rendez-vous chaque jour à la Fédération de pêche de la Haute-Vienne.

8 - Pêche des carnassiers aux leurres : (S'adresse aux jeunes ayant déjà une expérience de la pêche)

- Du mardi 22 août au vendredi 25 août 2017, de 9h30 à 17h00. Rendez-vous chaque jour à la Fédération de pêche de la Haute-Vienne.

9 - Pêche des carnassiers aux leurres : (S'adresse aux jeunes ayant déjà une expérience de la pêche)

- Du mardi 29 août au vendredi 01 septembre 2017, de 9h30 à 17h00. Rendez-vous chaque jour à la Fédération de pêche de la Haute-Vienne.

FICHE D'INSCRIPTION STAGES DE PÊCHE 2017

Différents stages sont proposés pour les vacances de Pâques, d'été 2017 pour les jeunes âgés de 8 à 16 ans :

(Nombre de participants limité par stage)

Vacances de Pâques :

1- Pêche de la truite en rivière

- Du mardi 18 avril au vendredi 21 Avril 2017, de 9h30 à 17h00. Rendez-vous chaque jour à la Fédération de pêche de la Haute-Vienne.

2 - Pêche au coup/carpe

- Du mardi 25 avril au vendredi 28 avril 2017, de 9h30 à 17h00. Rendez-vous chaque jour à la Fédération de pêche de la Haute-Vienne.

Vacances d'été : (*Inscription limitée à 2 stages maximum*)

3 - Pêche au coup/carpe

- Du lundi 10 juillet au jeudi 13 juillet 2017, de 9h30 à 17h00. Rendez-vous chaque jour à la Fédération de pêche de la Haute-Vienne.

4- Pêche des carnassiers aux leurres

- Du mardi 18 juillet au vendredi 21 juillet 2017, de 9h30 à 17h00. Rendez-vous chaque jour à la Fédération de pêche de la Haute-Vienne.

5- Pêche au coup/carpe

- Du mardi 25 juillet au vendredi 28 juillet 2017, de 9h30 à 17h00. Rendez-vous chaque jour à la Fédération de pêche de la Haute-Vienne.

6- Pêche des carnassiers aux leurres

- Du mardi 01 août au vendredi 04 août 2017, de 9h30 à 17h00. Rendez-vous chaque jour à la Fédération de pêche de la Haute-Vienne.

7- Pêche au coup/carpe

- Du mardi 08 août au vendredi 11 août 2017, de 9h30 à 17h00. Rendez-vous chaque jour à la Fédération de pêche de la Haute-Vienne.

8- Pêche des carnassiers aux leurres

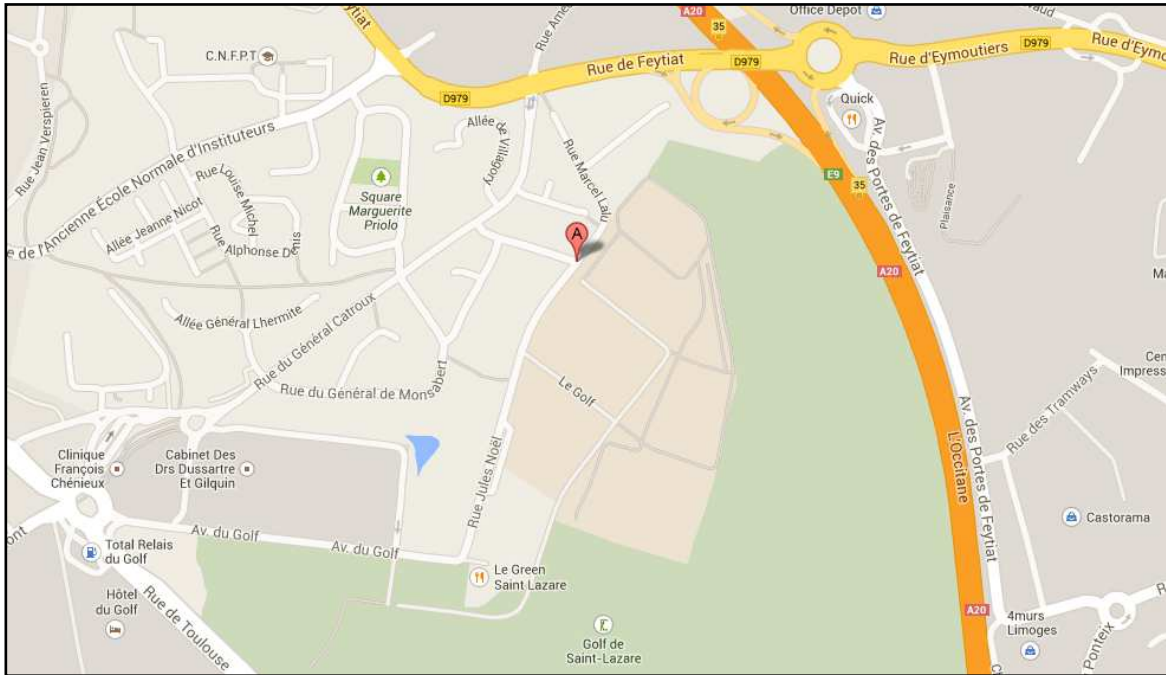
- Du mardi 22 août au vendredi 25 août 2017, de 9h30 à 17h00. Rendez-vous chaque jour à la Fédération de pêche de la Haute-Vienne.

9- Pêche des carnassiers aux leurres

- Du mardi 29 août au vendredi 01 septembre 2017, de 9h30 à 17h00. Rendez-vous chaque jour à la Fédération de pêche de la Haute-Vienne.

Cocher le ou les stage(s) souhaité(s).

Le lieu de rendez-vous pour chaque stage est fixé au siège de la Fédération de pêche de la Haute-Vienne situé à proximité des équipements municipaux de Saint-Lazare (piscine, golf et terrains de foot...), au 31 rue Jules Noël à Limoges.



Important : l'inscription à un stage n'est effective que si votre dossier est complet.

Merci de bien vouloir remplir le coupon ci-dessous

Responsable légal de l'enfant :

Je soussigné :

Domicilié :

Autorise mon enfant :

Nom : **Prénom :**

A participer au(x) stage(s) de pêche de la Fédération de la Haute-Vienne.

Fait à :

Signature : (précédée de la mention "Lu et approuvé")

Le :

Fiche de renseignements 2017

Responsable légal de l'enfant :

Je soussigné :

Domicilié :

Téléphone :

Portable :

E-mail :

autorise mon enfant :

Nom :

Prénom :

Né le :

à participer au(x) stage(s) de pêche de la Fédération de la Haute-Vienne.

et atteste sur l'honneur :

- **que l'enfant est apte à nager.**

Oui

Non

Personne à prévenir en cas d'urgence

Nom :

Téléphone :

Recommandations du responsable légal :

- J'attire l'attention des animateurs des stages de pêche sur le fait que mon enfant est sujet aux allergies suivantes :

Si nécessaire, je souhaite qu'il soit soigné auprès de (préciser l'adresse et le téléphone):

- Hôpital.....
- Clinique
- et autorise les médecins à faire pratiquer sur lui toute intervention et tout soin d'urgence.

Transport :

Le transport jusqu'au lieu du stage de pêche est placé sous ma responsabilité

Joindre à la présente fiche une copie de l'attestation d'assurance extrascolaire de l'enfant, un certificat médical (datant de moins de 3 mois) d'aptitude à la vie en collectivité et à la pratique d'activités physiques et sportives (pêche), ainsi qu'un règlement de 40 euros (à l'ordre de la Fédération de Pêche de la Haute-Vienne).

Je déclare avoir pris connaissance des règles des stages de pêche, je dégage la responsabilité des organisateurs et des animateurs au cas où l'enfant ne respecterait pas la réglementation des activités ou ne s'y présenterait pas.

Fait à :

Signature : (précédée de la mention "Lu et approuvé")

Le :

AUTORISATION DE PHOTOGRAPHER ET / OU DE FILMER

(à éditer en 2 exemplaires - retourner un exemplaire à la Fédération)

Je soussigné(e) :(NOM, Prénom)

Agissant en qualité de :(Père, mère ou tuteur)

De l'enfant :(NOM, Prénom)

Demeurant :

Code postal : Ville :

Autorise (ons)

La Fédération de la Haute-Vienne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (FDAAPPMA 87) à photographeur et / ou filmer mon enfant en numérique

- seul
- en groupe
- à les conserver sur support numérique
- à utiliser les photos ou films dans le cadre des actions de promotion de la Fédération de la Haute-Vienne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique
- à utiliser et publier les photos et films visant à effectuer la promotion de la pêche en Limousin, quel que soit le support (brochure promotionnelle, bulletin, internet...)
- à diffuser les photos et films aux agences de presse (locale ou nationale)

Je garantis que mon enfant n'est pas lié(e) par un contrat exclusif à l'utilisation de son image ou de son nom.

En conséquence de quoi, je cède gracieusement les droits visés aux présentes et je ne pourrai prétendre à aucune rémunération.

Fait à :, le :en deux exemplaires.

Signature(s) des parents :

Père :

Mère :

AUTORISATION DE PHOTOGRAPHER ET / OU DE FILMER

(à éditer en 2 exemplaires - retourner un exemplaire à la Fédération)

Je soussigné(e) :(NOM, Prénom)

Agissant en qualité de :(Père, mère ou tuteur)

De l'enfant :(NOM, Prénom)

Demeurant :

Code postal : Ville :

Autorise (ons)

La Fédération de la Haute-Vienne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (FDAAPPMA 87) à photographeur et / ou filmer mon enfant en numérique

- seul
- en groupe
- à les conserver sur support numérique
- à utiliser les photos ou films dans le cadre des actions de promotion de la Fédération de la Haute-Vienne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique
- à utiliser et publier les photos et films visant à effectuer la promotion de la pêche en Limousin, quel que soit le support (brochure promotionnelle, bulletin, internet...)
- à diffuser les photos et films aux agences de presse (locale ou nationale)

Je garantis que mon enfant n'est pas lié(e) par un contrat exclusif à l'utilisation de son image ou de son nom.

En conséquence de quoi, je cède gracieusement les droits visés aux présentes et je ne pourrai prétendre à aucune rémunération.

Fait à :, le :en deux exemplaires.

Signature(s) des parents :

Père :

Mère :